

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME XXVII — N° 2
JUN 1949

SOMMAIRE

Prix Triennal de Littérature Dramatique : Rapport.....	111
Hommage à M. Firmin van den Bosch (discours prononcé en séance du 12 février 1949 par M. Henri Davignon)..	117
Eloge funèbre de Maurice Maeterlinck (prononcé devant l'Académie le 14 mai 1949 par Maurice Delbouille, Directeur)	119
Une Voix de l'Exil (lecture faite par M. Gustave Charlier en séance du 14 mai 1949).....	123
Un bon élève de M. Beyle : Lettres inédites de Van Praet à Stendhal (lecture faite par M. Carlo Bronne à la séance du 11 juin 1949).....	129
Chronique :	
Les prix	139
Ouvrages reçus.....	141

**PRIX TRIENNAL
DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE
RAPPORT**

Le Jury du Prix Triennal de Littérature Dramatique, composé de MM. Henri Davignon, président, Herman Closson, Jules Delacre, Honoré Lejeune et Marcel Thiry a examiné les pièces suivantes, jouées ou publiées pendant la période 1945-1947 : *Baby Hamilton*, pièce traduite par Mme Marianne André; *Don Juan* et *Les Prétendants*, de Charles Bertin; *Nous n'avons plus de Souvenirs*, de Jean Blondel; *Marie-Diane* de Benoît Braun; *Borgia* et *Les Quatre Fils Aymon*, d'Herman Closson; *Symphonie Déconcertante* de Charles Cordier; *Ce Vieil Edipe* d'Alexis Curvers; *Hop Signor* de Michel de Ghelderode; *Obéron*, de Raymond Gêrôme; *Le Burlador* et *Tous les Chemins Mènent au Ciel*, de Suzanne Lilar; *Les Malices du Grand Pedro*, adapté par François Maret; *Le Cheval dans la Cuisine* de Parron; *Œdipe-Roi* et *Antigone*, adaptés par Romain Sanvic; *La Matrone d'Ephèse*, de Georges Sion; *Interlude*, de Marcel Thiry; *Théâtre*, de Maurice Tumerelle; *Le Roi dans la Cheminée*, de Van Haecke.

Un certain nombre de ces auteurs ayant obtenu déjà le Prix Triennal, le Jury décide de les éliminer d'office, encore que, en principe, ce Prix puisse être décerné deux fois à un même écrivain après une période de cinq années.

Les pièces de MM. de Ghelderode, Sion et Tumerelle, anciens lauréats, se trouvent de ce fait hors-concours. Il en est de même à fortiori des ouvrages de MM. Closson et Thiry, titulaires également du Prix Triennal, et membres du présent Jury.

Parmi les ouvrages qui subsistent, l'on se trouve en présence de pièces originales et d'adaptations. Il importe de faire ici une distinction entre adaptation et traduction. Une adaptation, notamment en ce qui concerne les ouvrages d'une période éloignée, la Renaissance ou l'Antiquité, constitue souvent un ouvrage de récréation, où l'apport de l'auteur est

considérable. Il est impossible d'accorder la même valeur au *Baby Hamilton* de Mme André, simple traduction d'une pièce américaine et à la remarquable adaptation d'*Antigone* de Romain Sanvic, qui retrouve le mouvement et le pathétique de Sophocle. Le Jury estime de ce fait qu'une adaptation de qualité doit avoir le pas sur une pièce originale inintéressante, et qu'elle pourrait être digne du Prix Triennal, mais il se fait que, parmi les pièces présentes, on relève un certain nombre d'ouvrages d'une valeur incontestable, et les adaptations de MM. Sanvic, Maret, etc. se trouvent donc hors de cause.

Il reste les pièces de Mmes Bodart et Lilar, de MM. Bertin, Blondel, Braun, Cuvers, Gérôme, Parron et Van Haecke.

Si la plupart d'entre elles ont des qualités littéraires, on ne peut en dire autant de la pièce de M. Van Haecke, qui se rattache au genre, forcément limité, de la pièce pour enfants.

Quelques autres peuvent être qualifiées d'« accidentelles ». Il est entendu en principe que le Prix Triennal doit récompenser une pièce de théâtre, la meilleure qui ait été jouée ou publiée, sans tenir compte de la production générale d'un auteur. Mais il est impossible que le jugement ne tienne pas compte de certaines données extrinsèques, qui d'ailleurs se reflètent dans l'ouvrage précisément en cause. Il en est ainsi de la pièce du poète Benoît Braun, d'une jolie écriture, mais dont les faiblesses révèlent que son auteur n'est venu qu'accidentellement au théâtre, et que sans doute il se bornera à cette seule expérience. M. Parron ne s'est jamais révélé autrement, croit-on, que par ce *Cheval dans la Cuisine*. Le sujet curieux abonde en erreurs dramatiques. La pièce ne manque pas d'une certaine atmosphère, mais elle est statique, un peu morne, apparaissant comme la mise à la scène de quelque conte balkanique, sans autre intérêt que son titre, et d'un symbolisme assez primaire. Ce caractère « accidentel » se retrouve dans *Ce Vieil Œdipe* de M. Curvers. L'auteur a voulu, si nous le comprenons bien, retrouver l'esprit du drame satyrique. Il a écrit une parodie d'Œdipe, où se combinent des apports littéraires et historiques, de la mythologie, des anachronismes, Racine, Pirandello, le chœur antique et Giraudoux, le tout basé sur l'exploitation systématique et fatigante du « clin d'œil à la salle ». Œuvre cérébrale, travail d'érudit, *Ce Vieil Œdipe* fait penser à quelque fantaisie d'étudiant, qui ne saurait être jouée valablement qu'à huis-clos, dans un auditoire d'Université, devant un quarteron d'hellénistes aux aguets.

Nous n'avons plus de Souvenirs est de Jean Blondel. Ce dernier n'en est pas à sa première pièce, et il est certainement un des auteurs les plus doués de la jeune génération. L'œuvre qui nous est soumise ne manque ni de fraîcheur ni de fantaisie. Mais l'anecdote est fort mince, assez gratuite, et l'on retrouve, dans cette pièce écrite pour des « jeunes », l'influence des « Jours Heureux » et certaines recettes du merveilleux qui deviennent un peu irritantes.

Il est regrettable que la *Symphonie Déconcertante* soit le seul ouvrage qui puisse être soumis au Jury dans la production de M. Cordier. Ce dernier est l'auteur de pièces de théâtre bien établies comme son « Chant XXV », qui ne manquent pas d'ambition. Mais nous nous trouvons ici devant une sorte de mélodrame comique, long et lent, maintes fois incompréhensible, dont le déroulement confus, l'intrigue invraisemblable, les personnages falots n'ont aucune chance de passer la rampe. On se perd en conjectures sur les intentions de l'auteur, desservies d'ailleurs par une écriture quelque peu débridée.

Et Adam répondit de M^{me} Marie-Thérèse Bodart est une œuvre attachante. M^{me} Bodart est une romancière de talent, mais sa pièce révèle que l'auteur a été attirée par la forme dramatique pour des raisons plus profondes que celles d'une simple expérience. L'action se déroule sous la Renaissance et nous y voyons transposées quelques-unes de ses plus grandes figures, un Léonard de Vinci, un Savonarole, tandis que le conflit met en œuvre un drame spirituel très aigu. Cette action pêche peut-être par un excès de richesse et déborde le cadre étroit d'un spectacle. L'intérêt se disperse, quelques-unes des données ne trouvent ni leur développement, ni leur fin. La langue est belle, peut-être par trop « écrite », chargée de pensée et d'émotion. *Et Adam répondit* est certes la pièce la plus élevée qui ait été soumise au Jury, mais on y regrette des erreurs dramatiques qui trahissent ses nobles intentions.

M. Raymond Gérôme, écrivain, comédien et metteur en scène, est un véritable homme de théâtre. Son *Obéron* est une pièce basée sur la fantaisie poétique. Les personnages, gracieux et désinvoltes, font penser à ceux de Musset et de Shakespeare. Ce sont-là des influences qui font honneur à un écrivain. Une comédie légère, avec de temps à autre une ombre d'amertume. La langue est vive, spirituelle, les répliques portent à coup sûr. Rien n'est plus difficile à soutenir que la fantaisie, et le troisième acte n'est pas exempt de redites, ni de quelque préciosité. *Obéron*, aussi, est une pièce d'acteur, la part est faite un peu trop belle au person-

nage principal. *Obéron* révèle un auteur dramatique d'une rare qualité, et son inspiration, essentiellement poétique constitue une heureuse exception dans la production nationale.

Par une singulière coïncidence, les œuvres principales de M^{me} Lilar et de M. Bertin mettent en œuvre un thème, celui de Don Juan. La comparaison entre les deux pièces est d'autant plus difficile que le traitement du sujet dépend du sexe respectif des auteurs. *Le Burlador* est une pièce de femme, *Don Juan* est écrit par un homme — qualités et défauts en deviennent au départ « incomparables ».

M^{me} Lilar, qui nous en avertit d'ailleurs dans sa préface, écrit un plaidoyer pour Don Juan, qu'elle considère comme une sorte d'ange, tandis que M. Bertin nous montre le séducteur classique, augmenté de certains traits du donjuanisme d'aujourd'hui. Il s'ensuit que le *Burlador* est évidemment plus original : son auteur ne retient de l'histoire de Tenorio que les faits qui illustrent son propos. La transmutation est des plus habiles et parfois singulièrement troublante. Mais l'ouvrage en prend un caractère démonstratif, la pièce à thèse n'est pas loin, encore que l'auteur s'en garde avec adresse. L'écriture a des mérites littéraires incontestables, encore que l'expression ne soit pas toujours assez dramatique; les personnages parlent trop souvent par la bouche de l'auteur, sans trouver un langage qui définisse leur caractère. La progression est à peine sensible, telle scène du troisième acte pourrait aisément trouver sa place au premier, il y a d'évidentes longueurs. Le deuxième acte est faible, basé sur une suite de sketches qui sont autant de hors-d'œuvre. *Le Burlador* est plutôt un essai dramatique, ou plus exactement la mise à la scène d'un essai, qu'une pièce de théâtre. Il suffirait de peu de choses pour que les personnages, et Don Juan lui-même deviennent une série d'abstractions. Si *Le Burlador* est surtout une pièce à lire, s'il manque de scénique, il manque parfois aussi de vie tout court, et, tant à la lecture qu'à la scène, il ne dégage qu'une faible émotion. Il n'en reste pas moins que c'est là un ouvrage de grande intelligence, hardi, original, d'une qualité littéraire évidente.

Le Don Juan de M. Bertin suit plus étroitement les aventures du personnage primitif. La fin seule diffère des conclusions classiques. On peut faire grief à l'auteur de ne rien lui apporter de neuf, mais il y a quelque mérite à reprendre un grand sujet, à le repenser et le retranscrire, sans être dominé par lui. L'auteur a réussi à dégraisser son héros de tout un embu mythique et symbolique. Son Don Juan est un homme vivant,

et non plus le personnage fantastique pour qui les choses et les filles sont par trop faciles. Aussi, le drame nous touche-t-il beaucoup plus directement. Il est écrit par un homme de théâtre qui sait construire une pièce, lui assurer son mouvement et maintenir sa progression. Toutes les scènes portent, tantôt très colorées, tantôt profondément émouvantes. Nous nous trouvons devant une œuvre d'écrivain, mais surtout devant une véritable pièce de théâtre, pensée pour la scène et qui prend toute sa valeur à la représentation.

Les deux autres pièces de ces auteurs, *Tous les Chemins mènent au Ciel* de M^{me} Lilar et *Les Prétendants* de M. Bertin confirment ce qui précède. *Tous les Chemins mènent au Ciel*, pièce curieuse mais souvent crispante, contient un troisième acte qui résume tous les défauts de M^{me} Lilar. *Les Prétendants*, drame bourgeois, dont le sujet est sans grand intérêt, accuse les qualités techniques de M. Bertin.

Après délibération, le Prix Triennal de Littérature Dramatique a été attribué au *Don Juan* de M. Bertin, par trois voix ; une voix a été donnée au *Burlador*, une autre à l'*Obéron* de M. Gérôme. Ce scrutin reflète le sentiment général du Jury, et l'intérêt qu'il a manifesté pour les deux autres pièces.

Le Prix Triennal, en dehors de son sujet même, permet de faire le point sur la production dramatique belge d'expression française. Si celle-ci paraît en progrès, si nous voyons les auteurs aborder les genres les plus divers, et souvent avec bonheur, c'est que les écrivains ont plus l'occasion que jadis de se faire jouer. Mais il reste que ces occasions sont trop rares encore, et que les ouvrages pèchent surtout par l'inexpérience de l'écrivain.

Il est à noter aussi que la pièce de M. Bertin a été prise en considération en tant qu'ouvrage publié. Sans doute, elle a été jouée depuis, mais le Jury souhaite que le Ministre prenne à ce sujet une décision formelle : il faudrait que, dorénavant, lorsqu'une œuvre seulement publiée obtient le Prix Triennal, elle soit de ce chef et obligatoirement montée sur une scène officielle subsidiée par le Gouvernement.

Le Rapporteur,
HERMAN CLOSSON

Le Président,
HENRI DAVIGNON

Hommage

à M. Firmin van den Bosch

(Discours prononcé en séance du 12 février 1949
par M. Henri DAVIGNON)

Mesdames, Messieurs,

Dans un instant, Monsieur le Secrétaire perpétuel vous donnera, avec la correspondance, lecture d'une lettre reçue après notre dernière séance. Elle est signée Firmin van den Bosch et témoigne d'un intérêt persistant aux travaux de notre compagnie. Une des suprêmes pensées de notre Confrère a donc été pour nous. La nôtre hélas ! ne peut plus le rejoindre que dans l'au-delà. Mais elle demeure remplie de sa présence. Telle était la jeunesse de l'esprit chez cet homme très âgé qu'elle s'avère toujours contagieuse. Autant il s'est attaché passionnément à nos Lettres pendant toute sa vie; autant il a cherché à communiquer sa passion à tous ceux avec lesquels il fut en rapport en Belgique et à l'étranger. Nous lui devons beaucoup pour cet amour désintéressé de la littérature et de la langue française, pour cette énergie mise jusqu'au bout à leur service, pour le talent dépensé en leur faveur dans ses livres, ses articles, ses propos.

Leur genre est difficile à définir. Ils tiennent de l'essai et de la chronique, du roman et du récit de voyage, des mémoires et de la critique littéraire. Ils sont inséparables de l'homme qui les a conçus. Lettré, observateur, savant et polémiste. Leur curiosité déborde le sujet. Elle s'attache par-delà les apparences, dont ils épousent la couleur, le mouvement, le pittoresque, à l'âme et à l'esprit. Ce goût du permanent dans l'occasionnel a valu à Firmin van den

Bosch ses meilleures réussites et sans doute celle de sa carrière longue et brillante. Notre Académie perd en lui un protagoniste ardent.

Quel bel exemple nous laissent son assiduité aux séances, le souci constant chez lui de la sauvegarde de notre dignité ! Ne l'avons-nous pas vu nous arriver jusqu'à l'extrême limite de ses forces, refusant l'aide de nos bras, impatient de s'asseoir à notre table pour partager l'émulation de notre ordre du jour.

Comme l'a écrit si justement l'un de nous, s'il a pu avoir des adversaires, il n'a jamais compté que des amis. Sa récompense sera dans la fidélité de notre souvenir.

Je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'adresser une lettre de sympathie à la baronne van den Bosch et à ses enfants. En déclarant, avec regret, la vacance du siège de Firmin van den Bosch, je vous convie à observer, en hommage à sa mémoire, un instant de recueillement.

Eloge funèbre de Maurice Maeterlinck

prononcé devant l'Académie le 14 mai 1949
par Maurice DELBOUILLE, Directeur.

Mesdames, Messieurs,

L'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises a perdu le 7 mai le plus ancien et le plus illustre de ses membres. Prix Nobel de littérature en 1913, Maurice Maeterlinck fut plus tard anobli et fait comte par le roi Albert.

Si Maurice Maeterlinck, vivant à l'étranger, n'a guère participé aux travaux de notre compagnie, la gloire que lui a valu son génie a fait le plus grand honneur aux lettres belges. Ceci suffit bien pour assurer à sa mémoire le culte d'une gratitude que ne cessera de ranimer en nous l'admiration dont sont et resteront dignes tant d'œuvres immortelles ?

Au moment de saluer ici, au nom de l'Académie, le grand écrivain qui vient de disparaître, je n'ose pourtant m'arrêter à souligner les caractères de son inspiration où l'on pourrait chercher la marque et le souvenir de ses origines.

Il était né chez nous. Il était de chez nous par bien des traits de sa personnalité. Mais ce ne sont pas là, vraiment, les raisons légitimes de notre deuil devant sa mort et de notre orgueil devant son œuvre.

Nous pensons moins à ce qu'il a pu recevoir de sa patrie qu'à ce qu'il lui a donné. Nous pensons moins à ce que ses poèmes, ses drames et ses essais recèlent ou semblent receler de spécifiquement flamand sous le vêtement français qui leur a conféré leur vrai visage et leur vraie nature, qu'à ce qu'ils traduisent d'éternellement humain, — qu'à ce qu'ils comportent d'originalité, de noblesse et de perfection.

Par Maurice Maeterlinck — comme par Emile Verhaeren — la Belgique a pris place dans la littérature française et, mieux encore, dans la littérature universelle. C'est à la mesure de cette dernière qu'il convient d'apprécier ses écrits. C'est dans le grand mouvement international des lettres que le poète et le penseur qu'il était trouvent la place qui leur revient.

Sans doute m'en voudrais-je de rappeler que les *Serres chaudes* et la *Princesse Maleine*, parues en 1889, ont vu le jour au moment où se faisait évidente et brutale la faillite du naturalisme. C'est le temps où Vogué révèle au public français le roman russe et ses angoisses, inspirées par l'énigme de la destinée. C'est le temps où la France s'ouvre à toutes les littératures européennes et s'offre à accueillir George Eliot et Kipling, Dostoïewski et Tolstoï, Ibsen et Nietzsche. C'est le temps où Jean Moréas publie dans le *Figaro* le manifeste du symbolisme (1886). C'est le temps où Barrès commence, en 1888, ses variations sur le « culte du moi », — où Bourget s'interroge, dans *le Disciple* (1889), sur la responsabilité du penseur. Les excès du scientisme positiviste et naturaliste ramènent aux inquiétudes de l'âme, aux aspirations de la conscience. A fuir la dureté du rationalisme, on retrouve le sens du mystère. Le goût de la religion se réveille, mais surtout aussi l'avidité attrait de l'incompréhensible, avec la certitude intuitive qu'il y a de l'âme dans les choses et de secrètes correspondances entre elles comme entre les êtres vivants. Le monde matériel n'est « qu'une apparence vaine », un symbole. Ce qu'avait pressenti Charles Baudelaire, ce qu'avaient dit — chacun selon son génie propre — un Paul Verlaine et un Stéphane Mallarmé, les symbolistes le redisaient, en l'accentuant, avec le sentiment passionné d'une délivrance à l'égard du réel abusivement quotidien, mais avec l'impression aussi d'une sujétion plus lourde à l'égard des grands mystères qui font la vie du monde et ses secrètes palpitations. A partir de là se constituait une esthétique littéraire nouvelle, demandant aux mots de livrer toutes leurs valeurs. Et chez les peintres et chez les musiciens, les mêmes aspirations, les mêmes recherches, les mêmes

façons se manifestaient de toutes parts en des procédés analogues.

Qu'aurons-nous dit quand nous aurons rappelé ces affinités et ces circonstances, ces synchronismes et ces enchaînements ? Qu'aurons-nous dit quand nous aurons noté que chez nous Emile Verhaeren, après ses *Flamandes* (1883) et ses *Moines* (1886), passait précisément alors au symbolisme avec les *Débâcles* (1888) et les *Flambeaux Noirs* (1890), — quand nous aurons signalé qu'Albert Mockel avait fondé dès 1886 sa revue *La Wallonie*, où Charles Van Lerberghe publiait *Les Flaireurs* en 1889.

Tout au plus aurons-nous expliqué certaines dominantes de la pensée et du goût de Maurice Maeterlinck, comme nous marquerions les prolongements du même mouvement en évoquant les hautes figures d'un Paul Valéry et d'un Paul Claudel.

Plutôt que de situer ainsi, froidement, la personnalité littéraire de Maurice Maeterlinck dans un ensemble où sa place est grande et belle, nous nous laisserons plutôt émouvoir, n'est-ce pas, au souvenir de ses poèmes, si subtilement simples, et de ses chansons finement imprécises en leur jeu d'évocations elliptiques et de naïvetés moyenâgeuses. Nous retrouverons la grâce souveraine de tant de décors féeriques où se détachaient, désincarnées mais vibrantes de poésie inquiète, tant de figures aériennes, indécises, balbutiantes, qui savent l'éloquence des mots que l'on doit taire ou des gestes à peine esquissés, mais aussi les frissons et les terreurs qu'éprouve l'âme dès qu'elle se tourne vers le secret de la vie et de sa propre essence.

La Princesse Maleine (1889), *L'Intruse* (1890), *Pelléas et Mélisande* (1892), *Monna Vanna* (1902), *L'Oiseau Bleu* (1908) : tout un théâtre d'amour, de mort et de vibrations occultes, mais gracile et comme immatériel en sa substance même ; un haut moment de pureté, de rêve et de délicate grandeur dans l'histoire de la littérature dramatique.

Peut-être l'esthétique des poèmes et des chansons nous semblera-t-elle surannée en certains de ses aspects. Peut-être la dramaturgie symboliste en style 1900 nous paraîtra-t-elle

étrange et — sinon fausse — puérule ou périmée, du moins, dans ses principes et dans ses formes. Partout, cependant, nous reconnâtrons et nous éprouverons le pouvoir de mythes et de symboles finement expressifs, la magie des mots et des silences, le charme des rythmes et des images. C'est que l'écrivain, c'est que le poète, en Maurice Maeterlinck, est authentique et prestigieux.

C'est ce poète souverain qui nous a fait et nous fera toujours aimer les grands livres du maître.

Sur les thèmes du bonheur, de la destinée, du mystère profond de la vie des êtres et des sociétés, Maeterlinck a multiplié, en virtuose, les variations philosophiques d'une âme frémissante de la plus subtile sensibilité et d'un esprit naturellement soucieux de comprendre, mais aussi les jeux nuancés et puissants d'un style merveilleusement un dans son harmonieuse diversité.

Quoi que l'on puisse penser de leur valeur philosophique ou scientifique, des livres comme *Le trésor des humbles*, *La sagesse et la destinée*, *La vie des abeilles*, *L'intelligence des fleurs*, *Le grand secret*, *La vie des termites*, *La vie de l'espace*, *La vie des fourmis*, *Avant le grand silence*, *Le sablier*, *Devant Dieu* et *La grande porte* vaudront toujours par la gravité des problèmes, par l'ingéniosité des pensées, par la qualité des émois, par une soif ardente de savoir, d'aimer et d'espérer, par la vigueur élégante et souple d'une phrase qui sait chanter au cœur et à l'esprit comme elle chante, délicieusement, à l'oreille.

Maurice Maeterlinck n'est plus, sans doute; mais son œuvre, en la plupart de ses éléments, est assurée de durer. Par elle, en elle, malgré le destin qui a mis fin à ses jours, il restera vivant et ne cessera de grandir.

Une Voix de l'Exil

(Lecture faite par M. Gustave CHARLIER
en séance du 14 mai 1949)

Dans son érudit mémoire consacré au séjour parmi nous des proscrits français du Deux-Décembre, notre regretté confrère Georges Doutrepont n'a point manqué d'évoquer la sympathique figure d'Émile Deschanel ⁽¹⁾. S'il n'est plus guère connu aujourd'hui du grand public, même lettré, que pour avoir engendré sur notre sol — et d'une mère liégeoise d'origine — un futur président de la Troisième République, ce professeur de Louis-le-Grand, maître de conférences à l'École Normale supérieure, n'en apparaissait pas moins à l'époque comme une personnalité marquante dans le petit monde de cette émigration. Nul n'ignorait alors qu'il s'était vu arrêté, emprisonné, puis banni pour un article jugé délictueux par les autorités françaises. Il est vrai, circonstance aggravante, qu'il avait été inséré dans la revue de Jules Simon, une revue dont le titre même devait apparaître comme une provocation aux yeux du régime, puisqu'elle s'appelait *la Liberté de Penser*.

On sait de reste comment ce charmant causeur introduira chez nous la mode de la conférence, qu'il se vantera même d'avoir inventée comme « une forme familière de l'enseignement supérieur et libre ». Disons plutôt que son talent est venu en assurer le succès et la vogue. Aussi bien, nombre d'autres proscrits, les Bancel, les Challemel-Lacour, les Pascal Duprat, les Madier-Montjau, collaborèrent au développement de cette manière d'institution, dont il n'est pas

⁽¹⁾ G. DOUTREPONT, *Les Proscrits du Coup d'Etat du Deux-Décembre 1851 en Belgique*, Bruxelles, 1938. (Mémoires de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, t. XIV). Voir surtout p. 39-40 et 101-102.

douteux qu'elle a contribué à élever tant soit peu, dans nos grandes villes, le niveau intellectuel.

Deschanel, amnistié, devait rentrer à Paris en 1860. C'est donc des dernières années de son séjour chez nous que date la lettre inédite que voici (1).

Schaerbeek-lez-Bruxelles, 8 décembre 1857.

Voici la septième année d'exil qui commence, ô Louis !, que cette considération vous rende indulgent, si, comme votre long silence le ferait croire, vous me tenez rigueur à cause de mes bourrasques.

Une petite Revue belge, qui s'appelle *Revue Internationale* parce qu'elle choisit ce qui lui paraît le meilleur dans les écrits de tous les pays, vient de m'apporter — agréable surprise — un article de vous sur Alfred de Musset, qui m'a fait renoncer sur le champ à un que je préparais sur le même poète.

Dans le Quimper-Corentin de Flandre qui s'appelle Schaerbeek, les *Débats* n'arrivent jamais; et cet article que je viens de lire me fait vivement regretter tous les autres que je ne lis pas, faute d'être averti quand ils paraissent; car si j'en étais averti, j'irais à Bruxelles chercher le journal.

Madame votre sœur, à qui j'ai été désagréable sans le vouloir en ne découvrant pas les beautés poétiques des *Réalités humaines* de M. Pierre Véron (2), m'a été, très agréable en m'apprenant, quoiqu'en termes trop hyperboliques, que vous lui aviez parlé avec sympathie des quelques pages sur les enfants que j'ai mises en tête du petit recueil [de la] Collection Hetzel.

Je souhaite que les deux vôtres se portent bien, ainsi que leur gracieuse mère.

Ici la grippe règne, et nous étrille tous, père, mère et enfant.

Par-dessus le marché, je m'ennuie beaucoup, et je ne vois aucune raison pour que les six années que je viens de passer en Belgique ne soient pas suivies de six autres. Pendant ce temps, la vie s'échappe; et la nécessité de pourvoir au budget empêche d'essayer rien qui puisse faire honneur. Si on avait six mois de pain assuré, on pourrait, dans la mesure de ses forces, tenter de quoi se contenter soi-même, sinon les autres. Mais non, il faut tourner la

(1) Elle appartient aujourd'hui à notre ancien condisciple de l'Université de Liège, l'avocat-général Georges de Froidcourt, dont on sait les intéressants travaux historiques sur le dix-huitième siècle liégeois. Il a bien voulu nous autoriser à la publier.

(2) Pierre VÉRON (1833-1900) avait publié, en effet, chez Amyot, cette année 1857, son premier livre, ainsi intitulé. Il devait se faire un nom par ses chroniques humoristiques de *la Vie Parisienne*, qu'il a réunies en une soixantaine de volumes.

meule, et encore, et toujours, jusqu'à ce qu'on laisse ses os dans le cimetière de Schaerbeek. Je vous embrasse.

E. DESCHANEL.

Quel était le destinataire de ces lignes, dont l'enjouement initial finissait par se teinter de mélancolie désabusée. Il ne nous a guère été difficile de le dépister. Il nous a suffi d'ouvrir le tome II de la *Revue internationale de la littérature et des arts* que publiait chez nous, en 1857, le libraire H. Dumont. Comme l'explique, du reste, Deschanel, cette *Revue internationale* n'était pas autre chose qu'une manière de *Digest* — l'Amérique n'a rien inventé — qui se proposait de réunir chaque mois les « meilleures productions françaises, allemandes, hollandaises, espagnoles et russes ». En fait, elle mettait surtout au pillage les publications parisiennes, en glissant parfois dans ses cahiers l'un ou l'autre article belge. L'éditeur H. Dumont, qui avait longtemps contrefait à Bruxelles la *Revue de Paris*, avait imaginé, pour poursuivre son industrie après la suppression de la contrefaçon, cette manière d'*olla podrida*, d'ailleurs pas mal conçue et d'un réel intérêt. C'est là qu'a paru l'article en question sur Alfred de Musset, et il porte la signature de Louis Ratisbonne.

Ratisbonne est surtout pour nous, aujourd'hui, l'exécuteur testamentaire de son illustre ami Alfred de Vigny, et tous les lettrés lui savent gré de leur avoir révélé tour à tour *les Destinées* et le *Journal d'un poète*. Mais il est aussi l'auteur d'une traduction en vers, et non sans valeur, de la *Divine Comédie*, et le poète de cette *Comédie enfantine* dont plus d'une page alimente encore de nos jours les anthologies scolaires du premier âge.

On ignore trop, par contre, qu'il fut en même temps un critique littéraire de quelque réputation, et, ajouterons-nous, d'un réel mérite. En 1856, dans un curieux article où il parlait notamment de « cet immonde livre *De l'Amour* » et de « cette espèce de Voltaire revomi qu'on appelle Beyle ou Stendhal », le prudhommesque M. de Pontmartin sacrait Ratisbonne « critique centre-gauche », le « centre-droit » étant représenté par le philosophe Edme Caro, qu'on n'avait pas encore caricaturé dans *le Monde où l'on s'ennuie*.

« M. Louis Ratisbonne, déclarait-il, appartient à cette fraction si ingénieuse d'ailleurs et si distinguée de la littérature moderne qui, aussi sévère que nous contre les résultats suprêmes des mauvaises doctrines, s'obstine à rester indulgente envers leurs précurseurs, et se croirait humiliée si ses expériences et ses douleurs lui apparaissaient avec le caractère d'une leçon » (1).

Ce « critique centre-gauche », ne pouvait manquer de plaire à Deschanel, dont la nuance politique s'accordait assez avec la sienne propre. Ne nous étonnons donc point des éloges que le proscrit prodigue à ces pages de la *Revue internationale*. Aussi bien témoignaient-elles, chez leur auteur, d'une réelle perspicacité critique. A une date où Musset était encore, pour une large part de l'opinion, « le poète déchu », que l'on ne songeait guère à adjoindre à l'illustre trinité romantique où brillaient de l'éclat le plus vif Lamartine, Hugo et Vigny, Ratisbonne avait le courage de mettre, au lendemain de sa mort, et l'un des tout premiers, l'auteur des immortelles *Nuits* à son véritable rang.

« Il n'a pas, notait-il, l'éclat, la richesse lyrique de Victor Hugo, l'élévation soutenue de Lamartine, la grâce touchante et voilée d'Alfred de Vigny; mais il est peut-être plus verveux, plus naturel, plus humain; il est plus amoureux que tous les trois. Il a plus de tempérament. Son allure est toute franche. Le vers suit le mouvement de la pensée, il se moule et se cadence naturellement sur elle, l'imagination n'y prend pas à chaque instant la place du sentiment pour le dépasser et l'affaiblir. C'est une poésie brillante, mais ce n'est pas une poésie de luxe, une poésie à répétition, ornée de métaphores qui jaillissent sans interruption. Le sentiment est riche, si la rime ne l'est pas toujours » (2).

N'est-ce pas là déjà le jugement même de la postérité? A ceci près, toutefois, que Ratisbonne ne rend pas encore

(1) Armand de Pontmartin, *Dernières Causeries littéraires*, Paris, 1856, p. 184. Voir aussi, il est vrai, dans ses *Nouveaux Samedis*, 1^{re} série (Paris, 1866, p. 154-163) les pages beaucoup plus sympathiques de ton qu'il consacrait, une dizaine d'années plus tard, au traducteur de Dante et au poète de la *Comédie enfantine*.

(2) Cet article a été recueilli par la suite dans *Morts et Vivants, nouvelles impressions littéraires*, Paris, 1860, p. 12-38.

pleine justice au théâtre de Musset, et dénie encore au poète le « génie dramatique ». Il faudra longtemps pour qu'on revienne de cette prévention envers l'enchanteur le plus shakespearien de tout le théâtre comique français.

L'article de Ratisbonne n'en représentait pas moins une mise au point fort utile et, dans l'ensemble, des plus judicieuses. On s'explique assez qu'il ait ravi Deschanel, jusqu'à le détourner de revenir lui-même sur le sujet. Au reste, quand Ratisbonne mourra, chargé d'années, un juge difficile et que rien ne prédisposait à l'indulgence envers cet Israélite d'origine strasbourgeoise — il s'appelait René Doumic — lui a rendu ce bel hommage dans la *Revue des Deux-Mondes* :

« Louis Ratisbonne... eût à peine accepté qu'on le traitât de poète, et il prétendait seulement à être un lettré amateur de poésie... Critique très renseigné, polygraphe abondant, il se recommandait par la sûreté de son goût, l'élévation de sa pensée, la solidité de son caractère. Ces rares qualités lui ont valu d'être choisi par Alfred de Vigny pour être son exécuteur testamentaire. Ce fut le grand honneur de sa vie. La façon dont il s'acquitta de la mission qui lui était confiée montre à quel point il en était digne... » (1).

Quant à Deschanel, Sainte-Beuve, dans un article écrit en 1864, quand le proscrit était déjà rentré en France, a loué sa sérénité d'âme. « Blessé et frappé dans le combat, écrivait-il, il s'en est relevé sans rancœur apparente, sans amertume » (2). L'intérêt de notre lettre est peut-être de révéler néanmoins chez lui une certaine mélancolie, une certaine inquiétude aussi, devant un avenir qui pouvait paraître sans issue. Cette voix de l'exil se nuance de quelque nostalgique regret, et l'on comprend assez que le Schaerbeek encore tout rural de 1857 ait paru à ce parfait lettré un séjour peu attirant, un séjour que le professeur de rhétorique a dû parfois comparer, *in petto*, à celui d'Ovide chez les Sarmates.

Aussi bien Deschanel, à ce moment, approchait-il de la quarantaine.

(1) N° du 15 octobre 1900, *Revue littéraire* — *Trois poètes* p. 938-939.

(2) *Nouveaux lundis*, t. IX, p. 62-80.

« Le fantôme est venu de la trentième année »

a écrit jadis le Bourget des *Aveux*. Le spectre de la quarantaine se fait plus menaçant encore, surtout quand on est marié et qu'un enfant d'un an — le futur Président — essaie ses premiers pas. Ce ne devait pas être, malgré tout, sans un peu d'amertume que le proscrit évoquait cette carrière qui s'annonçait brillante et qu'il avait volontairement brisée, par simple probité d'esprit. Héros des Concours généraux et gloire de l'École Normale, à quoi n'aurait-il pu prétendre ? Or il se trouvait réduit aux conférences du « Cercle artistique et littéraire », et aux compilations, exécutées du reste avec une maestria pleine de verve, que publiait son ami Hetzel et où il totalisait, tour à tour, le bien et le mal qu'on a dit, au cours des âges, des femmes, de l'amour ou des enfants.

Ces appréhensions, qui se comprennent, devaient heureusement demeurer vaines, et l'avenir réservait à Deschanel d'appréciables revanches. La Troisième République allait faire de lui un professeur au Collège de France et un sénateur inamovible. « Un demi-siècle de succès, s'écriait en 1896 Adolphe Brisson, plusieurs milliers de conférences, une haute probité, treize prix au Concours général, des convictions républicaines, le martyre de dix années passées hors de France sous le règne du tyran, quinze ans de chaise curule dans l'auguste enceinte du Luxembourg, une réputation méritée d'homme d'esprit. Si ce ne sont pas là des titres pour entrer à l'Académie Française ! » (1).

En réalité, pourtant, cette dernière consécration devait manquer à Emile Deschanel, qui ne réussit jamais à forcer les portes du Palais-Mazarin. Elle était réservée à son fils qui, après s'être élevé aux premières charges de l'État, devait connaître un assez tragique destin. Mais c'est là, si l'on ose dire, une autre histoire.

(1) *Portraits intimes*, 2^e série, p. 119-120.

Un bon élève de M. Beyle

Lettres inédites de Van Praet à Stendhal

(Lecture faite par M. Carlo BRONNE
à la séance du 11 juin 1949)

Si Stendhal ne fit en Belgique qu'un bref voyage en 1838, et en rapporta une vive admiration pour ses contrefacteurs et son agriculture, il comptait cependant dans nos provinces des amis et des admirateurs. A Liège, avait été préfète sous l'Empire une femme dont il avait failli tomber amoureux, Madame Micoud d'Umons ⁽¹⁾. De Bruges, de Potter, qu'appréciait Henri Beyle, recommandait celui-ci à ses amis italiens. A Paris, l'écrivain s'était lié avec un curieux personnage le Liégeois Micheroux et fréquentait le salon du Dr Edwards, dont la famille avait résidé à Bruges avant de s'établir à Paris ⁽²⁾.

C'est là que Stendhal rencontra un jeune Belge, Jules Van Praet, dont l'intelligence le frappa. Il lui donna des conseils, lui suggéra des lectures et lorsque l'étudiant rentra en Belgique pour y faire son droit, il continua de correspondre avec celui dont la forte personnalité l'avait séduit. Beyle approchait alors de la quarantaine; il venait de revenir d'Italie, d'où son libéralisme l'avait fait expulser. Il s'accoutumait difficilement à Paris, n'avait guère publié que « De l'Amour » et cherchait dans des travaux de librairie de quoi

⁽¹⁾ Carlo BRONNE : Stendhal et le Micocoulier. *Mercur de France*, 15 mars 1939.

⁽²⁾ G. CHARLIER : Stendhal et ses amis belges. *Le Divan*.

augmenter des revenus insuffisants. Mais une curiosité psychologique aiguë le poussait à se pencher sur des êtres jeunes et riches en devenir; il s'intéressait à Musset et à Mérimée. Van Praet ne le laissa pas indifférent.

Qui était Jules Van Praet? Le descendant d'une lignée d'imprimeurs patentés et de bibliophiles dont le dernier fut Joseph-Basile Van Praet, conservateur de la Bibliothèque Nationale à Paris et membre de l'Institut. Le père de Jules était greffier du Tribunal de Bruges; c'était un homme cultivé qui n'hésita pas à envoyer son fils compléter ses humanités par un séjour à Paris.

A son retour, le jeune Van Praet entra à l'Université de Gand, créée par Guillaume I^{er} qui y avait nommé de nombreux professeurs étrangers: français, allemands et hollandais, tels que Schrant, Bergsma, Mahne et Thornbecke. Thornbecke, qui allait devenir l'un des hommes d'Etat les plus éminents de son pays, avait à cette époque 27 ans. Maigre et solennel, il donnait un cours de Sciences politiques qui avait peu de succès. Curieuse conséquence: ses deux meilleurs élèves comptèrent parmi les soutiens les plus solides de la Belgique, quand elle se sépara de la Hollande. Ils se nommaient Edouard Conway, futur administrateur de la Liste Civile, et Jules Van Praet, futur ministre de la Maison du Roi Léopold I^{er}.

Docteur en droit en 1826, Van Praet tâta du barreau à Bruges sans enthousiasme. La diplomatie l'attirait, mais déjà la tension entre le Nord et le Sud s'était accrue. Les Belges n'obtenaient aucun emploi dans les cadres de l'Etat; le jeune avocat n'obtint qu'une place de bibliothécaire adjoint dans sa ville natale. Il écrivit une *Histoire de la Flandre depuis Gui de Dampierre jusqu'aux ducs de Bourgogne*. Cela, nous le savions. Ce que nous ignorions et que nous apprennent les lettres qui vont suivre, c'est que cette œuvre fut entreprise sur les suggestions du Gouvernement. Le livre parut en 1828 et l'auteur s'empressa d'en envoyer un exemplaire à Stendhal dont il n'avait jamais oublié l'influence. Ainsi se renouèrent des relations épistolaires provisoirement interrompues.

Entretemps, Beyle avait suivi son destin. Las de la médiocrité où il végétait, il avait en vain sollicité un poste de bibliothécaire de la faveur des Bourbons. Ses essais sur *Racine et Shakespeare*, sur *Rossini* ne lui ayant pas apporté la fortune ni la célébrité, il s'était tourné vers le roman. *Armance* avait été publié en 1827; Octave de Malivert, son héros, symbolisait l'impuissance désespérée de la jeunesse aristocratique dont l'inutilité, décrétée en 1789, s'affirmait de jour en jour. *Armance* ne fut pas compris. Un périodique bruxellois, le *Manneken*, en avait rendu compte dès novembre 1827; Van Praet lut le roman dès sa parution.

Stendhal, puisant le sujet de sa nouvelle œuvre dans le procès de l'ancien séminariste Berthet, qui avait tenté de tuer son amie Mme Michoud, travaillait à l'immortel *Rouge et le Noir*, qui ne devait voir le jour qu'en 1830. Il habitait rue de Richelieu 71; c'est à cette adresse qu'il reçut en avril 1828 les deux lettres qu'on va lire.

M. Gustave Charlier dans son excellent opuscule : *Stendhal et ses amis belges* rappelait la seule lettre que nous possédions de Beyle à Van Praet (1) et regrettait que toute cette précieuse correspondance fût perdue, les papiers de Van Praet ayant été détruits à sa mort. Un heureux hasard nous permet de verser au dossier deux pièces attestant l'empreinte indélébile que l'écrivain laissait sur les jeunes caractères dont il avait discerné la trempe. Van Praet écrivait donc à M. Henri Beyle, de

Bruges — Avril (1828)
Rue de Laine

Ce n'est pas, Monsieur, pour me rappeler à votre souvenir que je vous enverrai deux petits volumes de mon français. Ils sont intitulés Histoire de la Flandre depuis le Comte Gui de Dampierre jusqu'aux ducs de Bourgogne 1280-1383. Vous me vouliez trop de bien il y a cinq ans pour m'avoir tout à fait oublié! J'ai regretté beaucoup de ne pas vous avoir trouvé à Paris cet hiver.

(1) Correspondance, t. II, p. 260, 4 septembre 1822.

J'espère qu'à mon prochain voyage qui, je suppose, ne se fera pas très longtemps attendre, je serai plus heureux que je ne l'ai été, et que je pourrai de temps en temps reprendre ces longues conversations qui, au dire de plus d'un juge, et selon moi plus que selon tout autre, ont laissé leur empreinte bien marquée dans mon organisation morale.

Je suis changé depuis lors. J'ai plus de 21 ans et demi. Je n'en avais pas 17 lorsque je vous quittai. Tout ce que vous m'avez dit, Monsieur, je l'ai cru sur parole, et d'honneur je ne m'en suis jamais repenti.

Aujourd'hui, et malgré moi, quoique je sois encore très porté à vous croire, avant cependant de vous croire, je vous jugerais. Voilà la plus notable différence que vous trouverez. Vous vous étiez fait une science de bonheur. Je ne vous dis pas qu'elle soit devenue la mienne, mais je vous promets que je l'ai parfaitement comprise et que bien peu de personnes au monde, qu'elles aient lu vos livres ou qu'elles vous aient lu vous-même, vous ont mieux compris que moi. Je suis très convaincu du fait; je ne vous le communique pas comme un compliment adressé à vous, ni comme un compliment fait à moi-même, mais comme un fait qui doit vous intéresser. Beaucoup de gens qui ont lu vos ouvrages et qui ont une bonne intelligence me regardent comme une pièce justificative de l'influence dont vous êtes capable. J'ai fait lire vos ouvrages à tous ceux que j'en ai crus dignes. Dans mon propre jugement, c'était, sans qu'ils s'en doutassent, leur faire un grand compliment; c'était avoir bonne opinion de plus que de leur esprit. Mais tous n'étaient pas vos élèves, et bien des nuances leur échappaient que moi seul j'avais saisies. Si par la suite, je m'aperçois qu'il est mal d'être trop sensuel, je me repentirai peut-être de vous avoir connu; jusqu'à présent je n'ai pas encore eu le moindre remords; je suis très porté à croire que notre théorie du devoir est à peu près la même. Depuis quelque temps, je vous ai bien moins donné à lire, c'est, Monsieur, que mon éducation d'homme commence à se faire; c'est que, d'un côté je suis très choqué quand je vois mes sensations les plus heureuses contrariées par des ignorants, et que d'autre part, je sais mieux que jamais me passer de l'approbation de ceux qui ne me ressemblent pas du tout; c'est que je me soucie moins de me mettre au niveau de toutes les opinions.

Si vous me donniez de nouvelles impressions aujourd'hui, je ne promets pas que mon âme les confirmerait; je suis devenu plus rebelle et il ne dépend pas du tout de moi de me changer. J'adore les gens crédules, mais hélas! ne l'est pas qui veut. Que ceux qui veulent m'enchanter soient bien crédules, mais on ne peut pas plus se faire crédule que bien fait. Vous me feriez aujourd'hui à beaucoup d'égards le même effet qu'il y a cinq ans, c'est à dire que le degré d'attraction serait très probablement le même mais le résultat pourrait être différent. Vous le voulez-bien, j'en suis sûr; vous seriez fâché qu'il en fût autrement, car vous seriez fâché de voir que je n'ai fait aucun progrès.

Ce que vous m'inspirerez toujours, c'est de la confiance; j'espère que cela vous arrange. Si je vous écris comme je vous parlerais, c'est parce que je vous crois beaucoup de générosité, c'est parce que je compte que vous ne ferez valoir mes naïvetés chez personne, chez des gens pour qui elles ne sont pas faites. Bien des gens seraient encore plus risibles que moi s'ils disaient leur pensée intime.

Si ce que ie vous dis ne vous semble pas vrai, ou vous répugne, faites-moi l'honneur, je vous supplie, de jeter dans le moment même ma lettre au feu; elle ne peut être pour vous que suffisamment intéressante ou parfaitement ridicule. Surtout ne la montrez pas. Vous savez mieux que moi qu'elle serait plus ridicule encore pour tous ceux à qui vous la feriez voir comme un monument. Voilà sur quoi je compte de votre part.

Puisque, Monsieur, je suis votre affilié, vous avez droit à savoir ce que je suis déjà, ou ce que je fais. Je devais, au sortir de l'Université entrer aux Affaires Etrangères. Mon protecteur, qui était ministre des Affaires Etrangères, est mort au moment où j'avais le plus besoin de lui ⁽¹⁾. C'était un très fâcheux événement qui m'a rejeté, moi et mes espérances, bien loin en arrière. J'ai continué cependant un peu d'ambition. J'avais des amis bienveillants à la Cour; on voulait de l'histoire de ce pays-ci, je voyais que les plumes

⁽¹⁾ de Coninck, chevalier P. Ch. G., né à Bruges le 19 novembre 1770. Préfet et baron de l'Empire, membre de la Commission de révision de la Loi fondamentale sous Guillaume I^{er}, fut ministre de l'Intérieur (1817) puis des Affaires Etrangères (1825). Obligé de résilier ses fonctions en 1826 pour raison de santé, il mourut à Bruges le 22 mai 1827.

étaient rares, et mes futurs lecteurs contents de peu; j'ai bien vite écrit ces deux petits volumes que vous recevrez. Quoique je ne fusse en commençant qu'un historien de circonstance ou de commande et non d'instinct, cependant le bon sens n'a rien à me dire; cet écrit est loyal et vrai. Aujourd'hui je me sens grande envie de continuer; reste à savoir si je le pourrai; d'ici à deux ou trois semaines je saurai probablement sur mon destin quelque chose de plus qu'aujourd'hui.

Avec moins de résolution, je serais maintenant un mauvais avocat; je ne le serai jamais. Des honneurs en perspective, je crois, ne me séduiraient pas non plus; au reste je ne suis guère en état d'en juger, je n'y pense pas; je voudrais être libre de sortir d'ici et vivre dans l'aisance. Je suis dans une atmosphère que je repousse au lieu qu'à Paris je vis dans un mouvement d'idées qui me convient, où je suis parfaitement libre de faire, d'éviter les contraires.

Mon père est un excellent homme; depuis quelque temps, je suis seul avec lui; il a de très bonnes idées et beaucoup. Il a de l'esprit et est très bon; il me convient beaucoup, il me plairait de toute manière, et il devrait me plaire si je le rencontrais dans le monde. Mais excepté lui, je ne trouve personne. Je ne me sens pas à plaindre, mes idées ne sont pas malheureuses ou prosaïques, je n'éprouve pas de vide dans ma vie; mes spéculations sont douces, calmes; je fais de bien beaux rêves, mais je sens avec une parfaite évidence que je ne suis content que parce que ie compte changer. S'il me fallait rester, l'horizon serait bien rembruni. Je n'espère rien de bien déterminé; mais mon espérance est vague, et c'est là bien plus ordinairement qu'on ne le croit une source de bonheur; elle se rencontre à chaque pas dans les plaisirs de l'art et de l'esprit.

Je serais curieux de savoir quelle impression vous fera cette lettre. J'ai besoin de vous dire qu'elle n'est pas composée; j'ai besoin de vous dire cela. Elle est toute de sincérité, soyez-en bien convaincu. Ne croyez-vous pas que j'aie le droit de vous demander une réponse ?

Comptez, je vous prie, Monsieur, sur mon affectueux dévouement et ma parfaite estime.

(Paraphe illisible).

Stendhal dut être touché par ce témoignage de fidélité; la preuve en est qu'il conserva la lettre qui nous revient après plus d'un siècle de Paris. Il y répondit certainement, comme la seconde lettre l'établit :

Limbourg, le 8 mai 1828.

Ne m'avez-vous pas dit, Monsieur, qu'il fallait traiter les hommes comme des chiffres ? Je ne tiens pas du tout au plaisir d'être un auteur de 20 ans; mais je tiens à sortir d'une atmosphère qui me glace tout entier, où toute espèce de frottement est impossible, où il n'y a à faire aucune de ces expériences qui ne supportent pas même d'actions énergiques mais seulement un contact d'idées. Quoique je n'attache pas d'importance au livre que j'ai fait et que je ne sois rien moins qu'un jeune pédant, cependant je dois vous en parler.

Je n'ai pas écrit pour mes compatriotes. Les gens d'ici me critiquent de la manière la plus absurde; à Bruxelles on est autre, on est presque Français, trop Français même. Si ce que je suis obligé d'entendre ici est une expérience, je m'y suis soumis d'avance de grand cœur; je n'ai pas cherché à éviter le choc.

Je suis sûr que dans votre esprit, je me fais tort en écrivant; mais de penser un peu, ou de devenir comme les gens qui m'entourent, lequel choisir ? Voilà ici le grand mal. Si à mon âge, on se lie avec tout le monde comme on y est porté, la mauvaise influence gagne sans qu'on s'en aperçoive; je sens que je me modifie avec une extrême facilité. Quinze jours passés avec un homme qui me choquait très fort produisent une espèce de révolution. Je m'aperçois alors que j'ai éprouvé la contagion et je m'en veux. Ainsi je me retire beaucoup. Je le fais bien naturellement, et en raisonnant je trouve que j'ai deux bonnes raisons; je suis plus heureux et je reste ce que je suis.

Il me manque de la force, je le disais il n'y a pas quinze jours. Vous avez tout à fait raison, Monsieur, de bonnes expériences me feraient du bien. Ma vie est si régulière et si facile que la moindre chose me dérange, et je vois très bien à quoi de grandes distractions me seraient bonnes. Au train que je mène, mon apathie irait toujours en augmentant. Les deux ou trois échecs que j'ai déjà éprouvés dans mes projets d'avancement m'ont peut-être été utiles. Ma parole

d'honneur, si j'avais eu l'intention d'être lu, ou admiré par les Brugesois, je n'aurais pas écrit comme j'ai fait; mais j'ai l'air de me croire un grand historien, ainsi je n'en parle plus, vous me lirez et tout sera dit.

Tel que je suis, je ne me porterais pas à quelque grand déplacement : je suis disposé à rester en place, ou plutôt j'éprouve presque toujours des incertitudes qui m'humilient. Quand on se sent dans cet état-là, on doit presque redouter le moment où les idées s'établissent; il sera si décisif! Si on pouvait le prévoir, on devrait s'y préparer par toutes sortes d'instructions. Je sens bien souvent ma poitrine qui brûle; quand j'aurai pris ma direction, j'y avancerai peut-être avec énergie. Mais devrais-je prendre à mon âge ce que vous avez appelé le sérieux de 40 ans? Je crois qu'il est bien bon d'agir avant d'avoir réfléchi. Je n'ai pas même eu l'expérience de la vie de collègue. Je voudrais vous donner, Monsieur, une juste idée de moi-même, et lorsque je veux me peindre, alors nous sommes toujours tentés à tort de parler de ce qui nous fait le plus de plaisir. Je me crois un peu allemand (1).

Dans dix jours, je dois aller en Hollande. Un plus décidé que moi saurait au juste ce qu'il va y faire; moi je n'en sais rien. Je vais causer avec le Ministre (2), lui porter des lettres comme je lui ai déjà portées, et si je m'interroge, je trouve que je vais voir si, pour mon avancement, il n'aura pas une meilleure idée que moi. Monsieur, le vague est mon malheur, parce qu'il me séduit en tout. Que vous me traitiez d'Allemand, je n'y puis rien faire. Si je ne vous dis pas la vérité, autant de ne pas vous écrire.

Ainsi, je continue. J'ai lu Armance. Monsieur, il est une vérité dont on ne fait pas assez de cas. A la représentation d'une situation qu'on ne connaît pas, on devrait toujours se déclarer incompetent, et cependant personne ne le fait. Tout le monde, sans savoir l'histoire, peut juger un livre d'histoire. Moi, j'ai beaucoup mieux compris Armance que son amant. En fait d'amour malheureux, il en est de plusieurs sortes que je ne comprends pas. Dites-moi si j'ai tort;

(1) Stendhal écrit dans les « Souvenirs d'égotisme » : « Il m'est fort difficile d'être simple, sincère, bon, en un mot parfaitement allemand avec une femme française ».

(2) Le baron Verstolk van Saelen, hollandais, succéda à de Coninck en 1826 au Ministère des Affaires Etrangères.

je vous croirai fort bien. Dois-je pouvoir juger le Vicomte de Malivert ? Je conçois bien qu'il ne faut pas être tout à fait comme lui pour le comprendre. J'attends ce que vous me direz là-dessus, Monsieur. Je le comprends bien comme tout le monde avec mon esprit, mais il doit avoir pour vous un sens intime que j'ignore.

Autre question. Si le Vicomte de Malivert avait été subitement rendu capable de donner de l'amour, l'expérience l'aurait-il rendu moins heureux qu'il ne croyait devoir l'être, l'aurait-elle détrompé par la vue de la réalité seule ? Avez-vous [peint] une vue fautive de son esprit ? La civilisation, en créant l'amour, a créé aussi cette exagération des idées dont le sort est d'être déçue. Mais la civilisation n'a-t-elle pas donné un remède pour créer de nouveau l'illusion ? Je le pense; la poésie n'est que cela. Avant l'expérience, elle trompe; après, elle ne fait que consoler, que rétablir. Allons, me voilà plus allemand que jamais ! J'ai besoin de me faire violence pour vous dire ces choses-là, car pour moi je ne trouve pas l'expérience si désolante. Pour peu que le plaisir soit vif, il empêche de songer à la différence qui existe entre la réalité et l'idée qu'on s'en était formée.

Peut-être que je vais vous paraître très sot, mais si je n'affronte jamais le danger, je n'aurai jamais d'expérience. Vous concevez que je dois avoir plus d'un doute.

Agréez l'expression de toute mon estime et de mon plus profond dévouement.

(s) illisible.

Je vous écrirai à mon retour ici. Il est si rare de pouvoir penser tout haut que vraiment on a besoin d'en prendre l'habitude.

N'est-il pas émouvant cet examen de conscience d'un jeune homme, dont l'objectivité défie le romantisme du temps ? Et ne trahit-il pas une maturité qui nous étonnerait si nous ne savions que les hommes d'Etat de 1830 avaient entre 25 et 35 ans ?

L'expérience que souhaitait Stendhal pour son disciple, la révolution devait la lui apporter moins de trois ans après, grâce à une double circonstance. L'un des promoteurs du mouvement d'indépendance, Paul Devaux, avait épousé la sœur de Van Praet; et celui-ci connaissait parfaitement

l'anglais. Ce fut assez pour que, envoyé à Londres, au moment des négociations entre les Puissances, il fût jeté en pleine histoire diplomatique et s'y distinguât à tel point que le souverain élu par les Belges le choisit pour secrétaire, puis pour conseiller intime.

On sait le rôle de premier plan, quoique secret, joué par Van Praet pendant tout le règne de Léopold I^{er} et une partie de celui de Léopold II. Plusieurs centaines de lettres inédites, adressées à Nothomb, Lebeau, Banning, de Stassart, Meeus, Mme Lehon etc. nous permettraient de mettre en relief la puissante personnalité d'un homme qui préféra demeurer dans l'ombre et jouer le jeu de la grande politique internationale, par goût désintéressé de la psychologie humaine.

Qu'eût dit le père de Julien Soreil s'il avait pu suivre la carrière de son hésitant disciple de naguère, prisonnier du « vague » et en quête d'expérience ? Qu'eût-il pensé en le voyant quitter ce monde, ministre d'Etat, Grand Croix de la Légion d'honneur, exceptionnellement accompagné dans son dernier voyage par le Roi en personne et les princes royaux ?

Il n'eût rien dit, car les honneurs ne l'aveuglaient pas plus qu'ils ne leurraient Van Praet. Mais il eût été satisfait que l'adolescent qu'il avait formé eût à sa manière suivi l'exemple et l'enseignement du bonheur stendhalien. Célibataire mais sensible à l'enchantement féminin, collectionneur mais pour sa délectation particulière, observateur lucide mais indulgent, politique habile mais toujours empreint de libéralisme, Van Praet ne s'était-il pas montré le bon élève de M. Beyle ?

CHRONIQUE

LES PRIX

En sa séance du 11 juin 1949, l'Académie a attribué les prix suivants :

Le Prix Bouvier-Parvillez à M. Paul Champagne pour l'ensemble de ses œuvres.

Le Prix Emile Polak à M. Jean Tordeur pour son recueil « Prières de l'Attente ».

Le Prix Malpertuis à M. Paul Dresse pour son poème « Le Chant de la Quarantaine ».

Le Prix Eugène Schmits à Mme H. Th. Braun pour son ouvrage « La Tisserande Rustique ».

OUVRAGES REÇUS

Rapport triennal, 1945-1946-1947, Ministère de l'Instruction Publique.

Recherches sur le thème : Les chansons de geste et d'histoire, par Rita Lejeune, Faculté de Philosophie et Lettres, Liège, 1948.

Etude sur les miniatures mosanes prégothiques. Quatre manuscrits mosans de la Bibliothèque Nationale à Paris, par Suzane Gevaert, Bruxelles, Palais des Académies, 1, rue Ducale, 1948.

Le bonheur chez Aristote, par Jean Léonard S. J., Docteur en philosophie et lettres, Bruxelles, Palais des Académies, 1, rue Ducale, 1948.

Portrait d'une dame de qualité. Roman policier, par Thomas Owen. Les Argonautes.

Architecture, Art de construire, Génie civil. Termes récents, symboles et abréviations, par Félix Bodson, Architecte. Editec, S. P. R. L., Bruxelles.

Henri Davignon, Ecrivain belge, par Sœur Marguerite-Félicie Inial de la Congrégation du Saint-Esprit, Putnam. The Catholic University of America Press Washington D. C., 1948.

Les journalistes belges écrivains, par Maurice Gauchez. Société Belge d'Imprimerie « Sobeli », 23-25, rue du Boulet, Bruxelles.

Histoire de la langue française des origines à nos jours, tome XII. L'Epoque Romantique, par Charles Bruneau. Paris, Librairie Armand Colin, 103, Boulevard Saint-Michel.

Les roseaux de Midas, par Emma Lambotte avec une lettre de Laurent Tailhade. Paris, Librairie Vanier, éditeur A. Messein, Successeur, 1910.

L'Aventure. Roman, par Emma Lambotte. Préface de Maurice des Ombiaux. Les Editions de Belgique, 35, rue Lausanne, Bruxelles.

Heureux vallons. Poème, par Emma Lambotte. Dessins d'Auguste Donnay. Les Ecrivains Réunis, 73, Boulevard Saint-Michel, Paris.

Eloge des fleurs. Le soir descend. Ballade de la reine Astrid, par Emma Lambotte, aux Editions Jo Redig, 78, rue de l'Harmonie, Anvers.

Emma Lambotte, par Maurice Rousseau. Le Livre belge d'aujourd'hui, 515, Chaussée de Waterloo, Bruxelles.

L'Ecolier suivi de la réhabilitation de l'outil, par Arthur Praillet. La Maison du Poète.

Fables choisies. Poèmes, par Henri Jacques Proumen. Editions Jos. Vermaut, Paris-Courtrai.

Les Arts en Wallonie (1918-1946). Les Cahiers du Nord, Charleroi.

Les Iles Britanniques et la Révolution Française (1789-1803), par Jules Dechamps, Professeur à l'Université de Londres. La Renaissance du Livre, 12, Petit Sablon, Bruxelles.

L'Industrie de la laine à Verviers, pendant le XVIII^e et le début du XIX^e siècle, par Pierre Lebrun, Docteur en philosophie et lettres. Etude de Philosophie, Liège, 1948.

Bibliographie des études musicales plantiniennes, par J. A. Stellfeld. Bruxelles, Palais des Académies, 1, rue Ducale, 1949.

Le dieu de marbre. Comédie, par Georges Dachy. Editions Dup, Liège, 1949.

Des chants du désert au jardin des roses. Introduction à la poésie d'inspiration musulmane, par Marcel Lobet. La Maison du Poète.

Le français classique, lexique de la Langue française du XVII^e siècle, par Gaston Cayrou. Didier, Editeur, Paris, 4-6, rue de la Sorbonne.

PUBLICATIONS DE L'ACADEMIE

(Les publications de l'Académie sont en vente à « La Renaissance du Livre »
12, Place du Petit Sablon, Bruxelles.)

Bulletin, t. I-XXII, 1922-1944.

Annuaire, 13 vol., 1928-1945.

Mémoires

Les Sources de « Bug Jargal » par Servais ETIENNE.

L'Originalité de Baudelaire, par Robert VIVIER.

Charles De Coster, par Joseph HANSE.

L'Influence du naturalisme français en Belgique, par Gustave VANWELKENHUYSEN.

Introduction à l'Histoire de l'Esthétique française, par Arsène SOBREL.

Les Etrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière, par Marcel PAQUOT.

Etude philologique sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin, par Marthe BRONCKART.

La littérature et les médecins en France, par Georges DOUTREPONT.

Edmond Picard et le Réveil des Lettres belges, 1881-1898, par François VERMEULEN.

Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt, par Madeleine REICHERT.

Les Légendes épiques carolingiennes dans l'Œuvre de Jean d'Outremeuse, par Louis MICHEL.

La Théorie de l'art pour l'art chez les Ecrivains belges de 1830 à nos jours, par Robert GILSOUL.

Le Parler de La Gleize, par Louis REMACLE.

Introduction à l'œuvre de Charles De Coster, par Léon-Louis SOSSET.

Les Proscrits du Coup d'Etat du 2 décembre 1851 en Belgique, par Georges DOUTREPONT.

Fernand Severin. Le Poète et son Art, par Elie WILLAIME.

Origines du Roman en France. L'évolution du sentiment romanesque jusqu'en 1240, par Maurice WILMOTTE.

L'Esthétique de Georges Rodenbach, par Anny BODSON-THOMAS.

Le Vers moderne, par Lucien-Paul THOMAS.

Il y avait une fois, par François MARET.

Le Mouvement Romantique en Belgique (1815-1850), par G. CHARLIER.

Textes anciens

Le Poème moral. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200, Edité par Alphonse BAYOT.

La Tragi-Comédie pastorale (1594) publiée avec une introduction et des notes par Gustave CHARLIER.

Renaut de Beaujeu. Le Lai d'Ignaure ou Lai du Prisonnier. Edité par Rita LEJEUNE.

Médecinaire liégeois du XIII^e Siècle et Médecinaire namurois du XV^e (Manuscrits 815 et 2769 de Darmscadt). Edités par Jean HAUST.

Rééditions

Octave PIRMEZ. — *Jours de solitude*. Edition du Centenaire, publiée avec une introduction de Paul CHAMPAGNE, par G. CHARLIER.

James VANDRUNEN. — *En Pays Wallon*.

Hector CHAINAYE. — *L'âme des choses*.

Charles de SPRIMONT. — *La Rose et l'Epée*.

Edmons PICARD. — *L'Amiral*.

Louis BOUMAL. — *Œuvres* (publiées par L. Christophe et M. Paquot).

Camille LEMONNIER. — *Paysages belges*. Choix de pages. Préface par Gustave CHARLIER.